

Attention

Suite à une erreur de numéro de PV semaine dernière

Vous trouverez ci-dessous le PV 581 ET 582



COMMISSION SPORTIVE

Mardi 15 NOVEMBRE 2022 à 14h00

Procès-Verbal N°581

Président : Michel Vachetta

Présents: Dan Marchal, Michel Vachetta, Gérard Bouat, Annie Brault, Bernard Buosi, Daniel Guillard, Gilbert Reppelin.

La commission sportive tient à rappeler à tous les clubs que pour la saison 2022/2023, il sera fait strictement application, conformément aux directives de la LAURAFoot, de n'accepter que les courriels portant l'adresse officielle « ... Laurafoot ». Tout autre courriel portant une adresse différente sera systématiquement rejeté.

Merci pour chaque courrier ou mail envoyé à la boîte mail de la sportive de préciser la catégorie, la poule et l'horaire du match.

INFORMATION

La saison passée, certains clubs ont pris l'habitude, après entente entre les éducateurs, de demander des modifications de date et horaire dans la période **ROUGE**.

Nous vous rappelons que cette période est prévue pour des cas exceptionnels.

Pour cette nouvelle saison la commission informe les clubs qu'elle refusera toutes demandes effectuées dans cette période rouge.

Aucune modification ne sera effectuée par la commission sauf exceptions (preuve à l'appui).

Dans le cas de refus par un club de jouer à la date validée par la commission, celui-ci pourra encourir des sanctions (match perdu, points de pénalités).

Nous vous rappelons que les calendriers ont été validés, que les dates des rencontres sont connues de tout le monde et que de ce fait, il ne semble pas nécessaire d'attendre les derniers jours pour faire des modifications (sauf cas imprévus).

RAPPEL des règlements U15 & U17 compositions des poules D2 et D3.

U15

11-4 – D2 et D3:

Phase 1: La D2 est composée de 5 poules géographiques de 6 équipes en match aller.

La D3 est composée par poules géographiques de 5 à 6 équipes suivant le nombre d'équipes inscrites.

Phase 2: La D2 est composée de 4 poules de 8 équipes en match aller-retour avec les 3 premières équipes de chaque poule de D2 phase 1, les 1^{er} de chaque poule de D3 phase 1, et complétées par les meilleurs 4^{ème} des 5 poules de D2 phase 1 ou les meilleurs 2^{ème} de chaque poule de D3, phase 1.

La D3 s'organise avec des poules de 7 ou 8 équipes avec les équipes restantes.

A la fin de la saison, les équipes terminant à la première place de chaque poule D2 de phase 2 accèdent à la D1.

Les équipes terminant à la 1^{ère} place des poules de D3 phase 2 accèdent en D2 phase 1 la saison suivante.

U17

10-4 – D2 et D3:

Phase 1: la D2 est composé de 4 poules géographiques de 6 équipes en match aller.

la D3 de 6 à 8 poules géographiques de 5 à 6 équipes suivant le nombre d'équipes inscrites.

Phase 2: La D2 est composée de 3 poules de 8 équipes en match aller-retour avec les 4 premières équipes de chaque poule de D2 phase 1, les 1^{er} de chaque poule de D3 phase 1 et le cas échéant des meilleurs 2^{ème} de chaque poule de D3 phase 1.

La D3 s'organise avec des poules de 7 ou 8 équipes avec les équipes restantes.

A la fin de la saison, les équipes terminant à la première place de chaque poule D2 de phase 2 accèdent à la D1 ainsi que le meilleur 2^{ème} des 3 poules de D2, phase 2.

Les équipes terminant à la 1^{ère} place des poules de D3 phase 2 accèdent en D2 phase 1 la saison suivante.

U10 / U11

U10/U11: Poule B Rachais 2 intègre la poule C à la place de l'UOP 2

U10: Poule C: forfait du Pays d'Alleverd

Feuilles de Plateau: Le contrôle des feuilles de plateau des journées 4 et 5 amène au constat que peu de feuilles de plateau sont documentées ou adressées au district. De plus, les feuilles de plateau contrôlées montrent que certains clubs ne les remplissent pas correctement (aucun nom de joueur ou numéro de licence. De ce fait pour les 3 plateaux restants de cette phase automne, **les clubs ne retournant pas les feuilles de plateau ou les clubs ne remplissant pas ces feuilles seront amendés**

Daniel Hugot, tel 06.45.65.86.42.

Pour le secteur Voiron, Nord Isère et Vienne : Patrice Gallin , tel 06.70.93.82.68.

U13

D4 poule A : Frogès forfait général

Demande de Lauzes pour jouer en D4. Cette équipe est incorporée en D4, poule I. De ce fait la poule F de D3 reste à 7 équipes

Responsable Daniel GUILLARD 06.87.34.22.88.

U15 A 8

Vallée d'Hien : supprime son équipe à 11 pour inscrire une équipe à 8 pour la seconde phase

St Georges de Commiers : Inscrit une équipe à 8 pour la seconde phase

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94.

U15

Coupe Pierre DUBOIS : St Siméon de Bressieux / St Quentin Fallavier est reprogrammé au 19 /11/22 impérativement

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94.

U20

D2 Poule A : Forfait général de Cruas

Responsable Gérard Bouat 06.08.33.54.49.

VETERANS

Le tirage au sort des deux coupes vétérans sera consultable sur le site le mardi 22 novembre. Le premier tour est programmé au 2 Décembre

Responsable : Gilbert Réppelin.

Le président

Michel VACHETTA

La secrétaire

Annie BRAULT

COMMISSION SPORTIVE

Mardi 22 novembre 2022 à 14h00

Procès-Verbal N°582

Président : Michel Vachetta

Présents: Dan Marchal, Michel Vachetta, Gérard Bouat, Annie Brault, Bernard Buosi, Daniel Guillard, Gilbert Reppelin.

.....

La commission sportive tient à rappeler à tous les clubs que pour la saison 2022/2023, il sera fait strictement application, conformément aux directives de la LAURAFoot, de n'accepter que les courriels portant l'adresse officielle « ... Laurafoot ». Tout autre courriel portant une adresse différente sera systématiquement rejeté.

Merci pour chaque courrier ou mail envoyé à la boîte mail de la sportive de préciser la catégorie, la poule et l'horaire du match.

INFORMATION

La saison passée, certains clubs ont pris l'habitude, après entente entre les éducateurs, de demander des modifications de date et horaire dans la période **ROUGE**.

Nous vous rappelons que cette période est prévue pour des cas exceptionnels.

Pour cette nouvelle saison la commission informe les clubs qu'elle refusera toutes demandes effectuées dans cette période rouge.

Aucune modification ne sera effectuée par la commission sauf exceptions (preuve à l'appui). Dans le cas de refus par un club de jouer à la date validée par la commission, celui-ci pourra encourir des sanctions (match perdu, points de pénalités).

Nous vous rappelons que les calendriers ont été validés, que les dates des rencontres sont connues de tout le monde et que de ce fait, il ne semble pas nécessaire d'attendre les derniers jours pour faire des modifications (sauf cas imprévus).

U10

Le club de Mistral poule C .

Merci de nous faire parvenir le justificatif de la déprogrammation de la ville de Grenoble plateau 6 du 19/11/2022 .

Daniel Hugot, tel 06.45.65.86.42.

Feuilles de Plateau: Le contrôle des feuilles de plateau des journées 4 et 5 amène au constat que peu de feuilles de plateau sont documentées ou adressées au district.

De plus, les feuilles de plateau contrôlées montrent que certaines clubs ne les remplissent pas correctement (aucun nom de joueur ou numéro de licence.)

De ce fait pour les 3 plateaux restants de cette phase automne, **les clubs ne retournant pas les feuilles de plateau ou les clubs ne remplissant pas ces feuilles seront amendés.**

Pour le secteur Voiron, Nord Isère et Vienne : Patrice Gallin, tel 06.70.93.82.68.

U13

Responsable Daniel GUILLARD 06.87.34.22.88.

U15 A 8

Les clubs toujours intéressés pour jouer à 8 merci de nous communiquer par mail leur inscriptions ou nous communiquer toujours leur participations pour la deuxième phase pour le 13 décembre 2022.

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94.

U15

D1 / D2 / D3 : Nous sommes dans la phase des matchs aller si les terrains sont impraticables ou un arrêté municipal merci d'inverser vos matchs,

D1 fin des matchs aller le 17/12/22

Claix : Nous ne pouvons satisfaire à votre demande.

Coupe Pierre DUBOIS :

21/01/23 Tour de cadrage 7 matchs.
04/02/23 16 ème de Finale.

Coupe Augustin DOMIGUEZ :

04/02/23 Tour de cadrage 2 matchs.
1/8 de Finale le 11/03/23.

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94.

U17

Courrier : ST GEORE EN VALDAINE / CHAMPAGNIER / VEZERONCE HUERT / MISTRAL

Vos demandes ne peuvent être prises en compte.

La commission, en attente de la mise à jour du bonus-mallus décide du report des matchs suivants à une date ultérieure.

D2 : Poule A : DEUX ROCHERS / JARRIE CHAMP 1.

D3 : Poule B : VILLENEUVE / USVO 2.

Responsable Dan MARCHAL 06.24.79.26.38.

U20

Responsable Gérard Bouat 06.08.33.54.49.

SENIORS

Coupe Fabrice Marchiol et Challenge Lucien Gros Balthazard:

Le tirage des deux coupes est consultable sur le site en fin de semaine.

Match D1 : Jarrie Champ / Tour St Clair 2 :

Demande de Jarrie Champ le 17/11/2022 à 18h57 pour jouer à 19h00 dans le dernier jour des délais, mais pas à l'horaire officiel qui est 20h00.

Demande refusée le lendemain 18/11/2022 par le club visiteur.

Le club de Jarrie Champ ne pouvant plus demander le 18/11/2022 à jouer à l'heure officielle de 20h00 car hors délai.

La commission décide de programmer cette rencontre le dimanche 27/11/2022 à 14h30.

Match D4 : Sassenage 3 / Noyarey 2 :

Le club de Sassenage a programmé cette rencontre au samedi 26/11/2022 à 19h00 le mardi 15/11/2022 .

Le club de Noyarey à répondu négativement le 21/11/2022 soit 6 jours après la demande ne laissant pas la possibilité au club de Sassenage de reprogrammer ce match à 20h00.

La commission décide de programmer cette rencontre le samedi 26/11/2022 à 20H00.

VETERANS

Coupes Vétérans Grenoble et Nord Isère :

Le tirage du premier tour de ces deux coupes est consultable sur le site.

Rencontres à disputer le 2 Décembre.

Responsable : Gilbert Réppelin. : 07.86.40.95.23.

Le président

Michel VACHETTA

La secrétaire

Annie BRAULT